

Madame la Directrice,
Monsieur le Directeur,

A Ramonville St Agne
Le 01/04/2026

Objet
Recensement demandes
financement fonds mutualisés
EP

Suivi Par
DELPECH Aude

Courrier
N /Réf.AD
Page(s) 1
P.J. 2

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

Dans sa séance du 26 septembre 2025, le Conseil Régional Stratégique et de Gestion de l'ANFH Occitanie a réaffirmé sa volonté de soutenir les départs des personnels hospitaliers en Etudes Promotionnelles.

Pour cette nouvelle campagne de recensement des demandes de financement, les Comités Territoriaux de Languedoc-Roussillon et de Midi-Pyrénées se réuniront respectivement le **2 et 3 juillet 2026** pour instruire les demandes de formation débutant sur le **second semestre 2026**.

Toutes les demandes de formation que vous ne pourriez pas financer sur votre plan peuvent être soumises au Comité Territorial (demandes institutionnelles ; agents susceptibles d'être sans poste à l'issue de leur cursus de formation ; redoublement, modules complémentaires).

Cependant, l'enveloppe du plan de formation doit être mobilisée en priorité avant de solliciter des fonds mutualisés auprès de l'ANFH.

Pour l'attribution des fonds mutualisés, les Comités Territoriaux prioriseront les demandes de financement des établissements dont l'investissement en études promotionnelles est conséquent et dont les frais de remboursement en salaires hors EP restent faibles ou modérés.

A titre indicatif, sur 2025 les taux nationaux et régionaux de ces deux indicateurs de consommation des plans de formation sont :

- Taux d'EP financées = 38% national et 43% régional
- Taux de traitement hors EP et apprentissage = 17% national et 11% régional

Nous vous invitons à retourner vos demandes de financement au **plus tard le 29 mai 2026** (*même si les résultats aux concours de vos agents ne sont pas encore connus à cette date*).

Votre Conseiller en Gestion de Fonds est à votre disposition pour vous accompagner dans l'optimisation de votre plan de formation.

Je vous prie de croire, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, à l'assurance de mes salutations distinguées.

Le Président Régional
Bertrand PERIN

